

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

L'adjudication aura lieu le jeudi 14 mars 2019 à 14h.30

Au palais de justice de NANTERRE (92), 2-6 rue Pablo Neruda - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à

ANTONY (92)

20 rue des Nations Unis

Cadastrés section CP n° 90 consistant en :

UN PAVILLON

d'une surface de 141.99 m²

comportant :

- au sous-sol : dégagement, débarras, deux buanderies, trois celliers, chaufferie, salle d'eau, placard
- au rez-de-chaussée, entrée, séjour, chambre, cuisine, salle de bain, WC, à l'étage: dégagement, trois chambres, salle de bains avec WC.

JARDIN, cour, GARAGE, atelier, TERRASSE

MISE A PRIX : 210.100 €
(DEUX CENT DIX MILLE CENT EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le tribunal de grande instance de NANTERRE.

CONSIGNATION : 21.010 € (à l'ordre du Bâtonnier séquestre)

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- A Maître **Séverine RICATEAU**, avocat au barreau des HAUTS DE SEINE, 95 avenue de Paris (92160) ANTONY,
Tél.01.46.12.02.90
- A Maître **Benoît DESCLOZEAUX**, Avocat au barreau des HAUTS DE SEINE, avocat ayant poursuivi la vente et dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de NANTERRE, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N°RG 16/00163).
- Sur INTERNET : www.vlimmo.fr – Il n'y aura pas de visite.